

masculin et 164 du sexe féminin. Nombre de jeunes garçons de 8 à 18 ans, 105. Nombre total d'immigrants suivant le registre: du sexe masculin, 384, et du sexe féminin, 140.

DÉPARTEMENT DES FEMMES.

Visite au bureau de la gouvernante, 1,186; demandes de servantes, 410; situations trouvées, 105. Le comité de visiteuses se compose de dix dames. Le tout est sous la surveillance et direction du lord-évêque du diocèse et d'un comité nommé tous les ans par le synode.

RÉV. J. FRÉDÉRIC RENAUD,
Secrétaire.

RAPPORT DU BUREAU D'IMMIGRATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, MONTREAL.

(Annexé au rapport de l'agent Hoolahan.)

MONTREAL, 27 décembre 1897.

M. JOHN HOOLAHAN,
Agent fédéral d'immigration,
Montréal.

CHER MONSIEUR,—Je me rends avec beaucoup de plaisir à votre demande de renseignements sur la classe d'immigrants reçue à ce bureau et placée dans cette province cette année.

Le nombre d'immigrants inscrits à ce bureau pendant l'année est à peu près le même que l'année dernière. Certains de ces immigrants, surtout quand ce sont des familles entières, afferment ou exploitent des terres; d'autres se louent comme domestiques de ferme.

Faute d'employés, je n'ai pas pu, toutefois, subvenir à toutes les demandes. L'industrie du laitage contribue beaucoup à cette augmentation de demandes.

La demande des artisans a diminué cette année, à cause de l'état languissant des affaires dans les villes.

Les jardiniers de profession sont toujours en grande demande dans le printemps, et ceux qui ont les capacités voulus trouvent de bons emplois.

Les sociétés anglaises d'émigration envoient toujours une bonne classe d'émigrants à cette province. Quinze jours à l'avance, ces sociétés me donnent avis de ces immigrants, avec leurs noms, leur âge et le nombre de leurs années d'expérience en agriculture.

Ces sociétés furent fondées il y a quelques années en Angleterre par les hommes les plus distingués; leur but est d'aider aux compatriotes, sans distinction de croyance religieuse, à aller s'établir dans les différentes parties de l'empire britannique.

Leur mode d'action est tout à fait rationnel. Pour recevoir aide et protection de ces sociétés, l'émigrant doit fournir un certificat d'honnêteté, de sobriété et de bonne santé; il faut aussi qu'il fasse preuve de capacité en agriculture, et si la société a des doutes à cet égard, elle l'envoie à une école d'agriculture pour se convaincre qu'il possède les premiers rudiments de cet art. Tous les ans, ces sociétés délèguent un de leurs directeurs pour visiter les émigrés envoyés dans le cours de l'année.

Le directeur qui s'acquitte consciencieusement de sa mission, note particulièrement les ressources que ces émigrés ont pour passer l'hiver, et à ceux d'entre eux